

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Recherche & Régulation

2 décembre 1999

Nombre de membres de l'Association : 120. Présents ou ayant donné un pouvoir : 42 (dont 26 ayant donné un pouvoir)

La séance est ouverte à 16 h 25.

Robert Boyer ouvre la séance par un bilan général de l'activité de l'association et rappelle les principales questions à aborder : le fonctionnement inégal des groupes de travail, la diffusion de la lettre de la régulation et l'équilibre financier de l'Association, le passage lent à la diffusion électronique, les aménagements du site WEB, la diffusion de l'Année de la régulation. Il fait en conclusion appel à un regain d'engagement des membres de l'Association dans les différentes activités.

Le groupe « Débattre de l'Approche de la Régulation » se proposait d'animer une réflexion sur l'évolution des concepts de la régulation. Une première réunion s'était tenue à Paris, sans mobiliser beaucoup de participants. La tentative a alors été faite d'animer les réflexions autour de ce thème *via* le site web et le courrier électronique. Le double pari d'une réflexion en amont sur les concepts et de mobiliser ce mode d'échange n'a pas fonctionné. On peut souhaiter que cette initiative de Bernard Billaudot puisse se développer, éventuellement sous d'autres formes, en prenant sa place dans d'autres projets de l'Association.

Un de ces projets pourrait être **un nouvel ouvrage de synthèse sur les avancées de la théorie de la régulation**. On y est incité par l'épuisement progressif des ventes de *l'Etat des savoirs* : le chiffre total des ventes atteint le niveau très honorable de 2 370 exemplaires, les 100 exemplaires encore en stock peuvent suffire pour les ventes d'une année, et une édition actualisée serait nécessaire. L'objectif de l'ouvrage, qui serait moins ambitieux (20 à 25 contributions) quant à l'ampleur des champs couverts, devrait se concentrer sur un certain nombre de thèmes à privilégier. A titre indicatif, ces thèmes pourraient concerner d'abord l'évolution des formes institutionnelles : formes de concurrence, travail et rapport salarial, avec un accent tout particulier sur les développements de l'économie internationale (en relation avec les enjeux de l'OMC), sans oublier l'Europe. Ensuite et surtout, il s'agirait de faire le point sur quelques développements théoriques récents : intérêt et pertinence des hypothèses de complémentarité et hiérarchie des formes institutionnelles, convergences et différences avec d'autres approches institutionnalistes, renouvellement des analyses de l'Etat et de la formation de la politique économique, ré-interprétation théorique et historique du rôle du régime financier... Enfin, il pourrait être intéressant de procéder à une prospective des modes de régulation et modes de développement, à partir d'une revue de littérature des travaux intervenus au cours des dix dernières années.

L'édition anglaise de *l'Etat des savoirs* a amorcé ce travail. Une échéance à deux ans semble raisonnable, une première année étant consacrée à une réflexion sur le plan d'ensemble de l'ouvrage. Une maquette de départ pourrait être proposée pour le printemps 2000, après concertation avec les divers membres de l'association intéressés.

Le groupe Régulation, Secteur et Territoire (RST) a procédé dans une première étape à des échanges sur les différentes approches suivies par les participants aux groupes de travail. Une seconde étape a visé la rédaction d'un texte d'orientation cadrant des productions ultérieures de contributions particulières ; Ce texte de synthèse rédigé par Christian du Tertre, Pascal Petit, El Mouhoub Mouhoub, Philippe Moati sera proposé à la *Lettre de la régulation*. Il aborde les différentes questions du couplage secteurs/territoires et local/régional, des niveaux de régulation... Une intervention est également prévue au séminaire ARC2, sur le thème particulier des services et de l'immatériel. Un colloque est envisagé à Reims. Les participants aux groupes sont basés à Paris mais

aussi à Grenoble, Lille, Reims et Toulouse ; des financements sont donc nécessaires pour les déplacements et le groupe ne peut pas se réunir trop souvent ; le rythme qui a été tenu jusqu'à maintenant est d'une séance par trimestre environ. Georges Benko se joindra à ce groupe.

Le groupe Institutions et Développement est en panne pour des raisons qui semblent principalement tenir à un manque d'organisation et de répartition claire du travail. C'est d'autant plus regrettable que ce groupe avait connu un grand succès, rassemblant jusqu'à une trentaine de personnes lors des dernières séances de l'année académique 1998. Il est urgent de trouver à ce groupe un nouvel animateur : la proposition en sera faite à Bruno Théret. Par ailleurs, l'organisation des prochaines journées de l'association, à l'initiative de l'IREP-D pourrait fournir l'occasion d'une relance de ces recherches (voir infra).

Le séminaire ARC2, dont il est rappelé qu'il est organisé par un collectif de plusieurs centres (le CEPREMAP, mais aussi le GERME, le CREI, le CEDI, l'ADIS et IRIS), continue de fonctionner de façon classique, à un rythme mensuel, en limitant le nombre de séances supplémentaires.

Plusieurs textes sont en projet pour le point théorique de **la Lettre de la régulation** : sur les 35h pour le n° de décembre (Philippe Askenazy), sur le changement organisationnel (Nathalie Greenan), un texte du groupe RST (voir supra).

Il paraît souhaitable que les points théoriques soient orientés par des propositions et des discussions collectives. Des points théoriques pourraient être sollicités sur le développement, le marché, le livre récent d'André Orléan, la politique monétaire (Alain Lipietz). Plusieurs membres de l'Association se proposent de contribuer autour de Bénédicte Reynaud à ce fonctionnement plus collectif : Bruno Amable, Jérôme Bourdieu, Robert Boyer, Christian du Tertre, Henri Nadel, André Orléan, Pascal Petit, Yves Saillard, Bruno Théret. Geneviève Schmeder et Pascal Ughetto proposent de se joindre à ce groupe, proposition acceptée par l'Assemblée Générale. Une première réunion de ce comité de lecture de la *Lettre de la régulation* est conviée le jeudi 13 janvier 2000 à 14 h (salle 208). Ce nouveau mode de fonctionnement plus proche d'un « comité de rédaction » sera annoncé dans la prochaine *Lettre*. Par ailleurs, des papiers ne trouvant pas leur place dans la *Lettre* peuvent être mis sur le site WEB de l'Association. La diffusion électronique sera encouragée, en demandant aux destinataires d'indiquer s'ils souhaitent continuer à recevoir une version papier.

Le numéro 4 de *L'Année de la régulation* paraîtra en avril prochain. Il comportera un dossier sur les fonds de pension. Ce thème devrait permettre une diffusion plus large (340 exemplaires actuellement). La couverture de la revue pourrait être modifiée afin de la distinguer d'un livre mais surtout de clairement distinguer les nouveaux numéros (titres des dossiers plus apparents, différencier la couleur d'un numéro à l'autre,...)

Le principe de **Journées « Recherche et Régulation »** devrait être conservé, après le succès des journées d'Aix-en-Provence en 1998, et leur prolongement en 1999 par le colloque « Entreprises et Marchés » organisé par Benjamin Coriat et Olivier Weinstein. Michel Hollard propose que les prochaines journées soient organisées en décembre 2000 à Grenoble, sur le thème des nouvelles formes d'entreprises en relation avec les travaux menés à l'IREPD dans le champ des relations Nord-Sud, l'Amérique latine, Chine et le Maroc. Une proposition sera élaborée de façon plus précise pour une annonce dans le numéro de mars de la *Lettre de la régulation*. Ce projet pourrait être l'occasion de relancer le groupe Institutions-Développement.

Le succès (ambigu) de la notion de régulation et l'intérêt que devrait rencontrer le nouveau numéro de *L'Année de la régulation*, consacré aux fonds de pension, rendent propice une **opération de présentation des approches régulationnistes**. Elle devrait rassembler les « têtes d'affiche » et permettre une plus large diffusion de la revue. Ce projet sera animé par Bruno Amable et Frédéric Lordon.

Le site WEB de l'Association rassemble un certain nombre d'informations utiles. Son actualisation a pris récemment un peu de retard qui ne devrait être que momentané. L'accès par les moteurs de recherche semble encore problématique. On pourrait sans doute y remédier en retravaillant sur sa conception et en créant un « portail », sur lequel Jacqueline Jean a déjà travaillé. Il est souhaitable que les informations parviennent plus systématiquement et plus rapidement à Yves Saillard qui se charge de l'entretien du site. De même pour l'actualisation et l'amélioration de la base de données bibliographiques sur la régulation, dont Yves Saillard a aussi la charge, **BABIREG**, il conviendrait de faire part de ses suggestions et de ses avis ; les bonnes volontés sont recherchées et bienvenues.

Le rapport financier indique l'importance de la *Lettre* (impression et diffusion) dans les dépenses et l'intérêt qu'il peut y avoir à inciter à sa diffusion électronique. Le bilan des cotisations montre que l'Association compte désormais 120 adhérents. Son budget est légèrement créditeur. Le budget prévisionnel indique que le montant des cotisations pourrait s'établir à 250 F, avec un tarif étudiant de 100 F, ces cotisations donnant droit à un exemplaire du n° 4 de *l'Année de la Régulation*. On reviendrait ainsi à un niveau normal, après la cotisation exceptionnelle de 1999 (440F, mais avec 2 numéros de la Revue).

Le rapport financier et le budget prévisionnel et les cotisations pour l'année 1999-2000 sont votés à l'unanimité.

Le Conseil d'administration propose les changements suivants de sa composition :

- Michel Aglietta, Giovanni Dosi, Olivier Favereau deviennent membres d'honneur ;
- Maurice Baslé et Claude Leroy quittent le CA
- Martine Gadille, Michel Hollard, Stéphano Palombarini, entrent au Conseil.

Ces modifications du Conseil d'administration sont votées à l'unanimité.

Le bureau est reconduit : Robert Boyer (président), Pascal Petit (trésorier), Yves Saillard (secrétaire).